

Yamcheltorah



Résumé de la Paracha

Suite à une paracha extrêmement inquiétante, la paracha Nitsavim vient apaiser les bné-Israël. Effectivement, la paracha de la semaine dernière, ki tavo, annonçait les malédictions auxquelles risquaient de faire face les bné-Israël s'ils fautaient (has véchalom). De fait, notre paracha vient apporter un réconfort et une note d'espoir. Ainsi Moshé rabbénou commence par ré-établir l'alliance entre Hachem et le peuple hébreu. Non seulement les gens présents sont inclus dans ce pacte, mais également les générations futures. Par la suite, Moshé reprend les grandes lignes des malédictions en annonçant l'exil à venir. Toutefois, l'annonce débouche sur la prophétie d'une rédemption pour le peuple. Bien évidemment, cette rédemption ne dépend que du peuple et de ses efforts de retour vers la Torah et les mitsvot. La paracha se conclut par le choix de la vie ou de la mort, ou plus précisément le libre-arbitre. Moshé Rabbénou enjoint donc le peuple à faire le choix de vivre, c'est-à-dire, celui de suivre les lois de la Torah.

La paracha Vayélé'h met en scène la passation de pouvoir de Moshé Rabbénou à Yéhochoua, son serviteur. Ainsi Moshé rappelle au peuple qu'arrivé à 120 ans, il ne pourra pas les faire traverser le Jourdain et les conduire en Israël. C'est pourquoi, une nouvelle fois Moshé encourage le peuple à la bravoure et à la confiance envers Hakadoch Baroukh Hou. De même, Moshé encourage Yéhochoua, son successeur et lui rappelle la promesse qu'Hachem ne l'abandonnera pas. La paracha se conclut par l'annonce faite par Hachem à Moshé, que plus tard, le peuple s'égarerait du chemin de la Torah et que la colère divine s'abattra sur ce dernier à ce moment. Suite à cela, Moshé achève l'écriture de la Torah qu'il confie aux Cohanim afin qu'ils la déposent avec l'arche.

Pour l'élévation de l'âme de Yéhouda
Ben David, Chímone Ben Yitshak,
'Hanna Bath Esther et Fannie Bath
Ra'hel



Pour la Réfoua Chéléma de
Yitshak Ben Chímone

Dans le chapitre 29 de Dévarim, la torah dit :

ט / אַתֶּם נִצְבִים הַיּוֹם בְּלִפְנֵי יְהוָה אֱלֹהֵיכֶם:
רֵאשֵׁיכֶם שְׂבֹטֵיכֶם, זְקֵנֵיכֶם וְשֹׁטְרֵיכֶם, כָּל אִישׁ יִשְׂרָאֵל:
9/ Vous vous tenez debout, vous tous
aujourd'hui devant Hachem votre Dieu : vos
chefs, vos tribus, vos anciens, vos officiers,
tout homme d'Israël.

י / טַפְּכֶם נְשִׁיכֶם--וְגֵרְךָ, אֲשֶׁר בְּקִרְבְּךָ מִחֹנֶיךָ:
עַד שְׂאֵב מִיַּמֶּיךָ:

10/ Vos jeunes enfants, vos femmes et ton
converti qui est à l'intérieur de ton camp,
depuis celui qui taille ton bois jusqu'à celui
puise tes eaux.

יא / לְעִבְרְךָ, בְּבְרִית יְהוָה אֱלֹהֶיךָ--וּבְאֵלֹתָיו:
אֲשֶׁר יְהוָה אֱלֹהֶיךָ, כָּרַת עִמָּךְ הַיּוֹם:

11/ Pour que tu passes dans l'alliance
d'Hachem ton Dieu et dans son serment,
qu'Hachem ton Dieu établit avec toi
aujourd'hui.

Sur le début de notre paracha, **Rachi** (chapitre 29, verset 12) apporte le midrach tan'houma suivant :

« Pourquoi la paracha de nitsavim et celle des malédictions (*ki tavo*) sont-elles juxtaposées ? Parce que les bné-Israël avaient entendu cent malédictions moins deux (soit 98), sans compter les quarante-neuf malédictions contenues dans torat cohanim (paracha *bé'houkotai*). Du coup, leur visage a pâli et ils dirent : « Qui peut supporter ces malédictions ? » C'est pourquoi Moshé commença à les apaiser en disant : « Vous vous tenez debout aujourd'hui. » Bien que vous ayez beaucoup mis en colère Hachem, Il ne vous a pas exterminés car voici que vous existez (toujours) devant Lui. »

Sur ce commentaire de **Rachi**, le **Kli Yakar** ainsi que le **Hatam Sofer** remarquent que la formulation employée par le maître surprend. Pourquoi parler de « cent malédictions moins deux » au lieu de simplement dire 98 ?! Plus encore, que signifie l'attitude de Moshé. La paracha précédente avait une vertu pédagogique claire, et insistait sur l'intimidation pour enjoindre les bné-Israël à fuir la faute. Certes, les malédictions proférées en cas de transgressions sont inquiétantes à plusieurs égards. Cependant, quel est l'intérêt d'intimider si c'est pour ensuite préciser que, dans les faits, il ne s'agit pas de choses concrètes, dans la mesure où, même lorsque le peuple faute, celles-ci ne se réalisent pas ? Pourquoi en parler ? Que cache la démarche de Moshé ?

Pour amorcer notre réflexion, il nous faut citer une explication passionnante du **Rav Friedman** (shviléi pin'has, parachat nitsavim, 5775) qui cite le **Chem Michmouël** (sur parachat ékév, année 670) : « Nos sages ont dit (*baba batrah*, page 16a) : il s'agit du satan, du mauvais penchant, de l'ange de la mort, à savoir (ne pas prononcer le nom suivant, ici incomplet) 'ג-ו...' et son groupe. Les lettres négatives de son nom sont 'ג-ו' dont la valeur numérique est cent, et les lettres positives sont (celles de la fin de son nom, qui indiquent la source divine qu'Hachem lui accorde, comme à tout ange) 'ל-א'. Dans le futur, Hachem égorgera le mauvais penchant, à savoir qu'Il séparera les deux parties de son nom 'ג-ו' et 'ל-א', de sorte

que les lettres négatives ne soient plus abreuvées par le flux positif des deux autres lettres. Cela entraînera leur disparition, ne laissant plus que les deux autres lettres dans la sainteté. »

Ce commentaire nous montre que les forces du mal qui rongent notre monde se manifestent dans une source qui est mi-sainte, mi-impure. La partie positive constitue « l'âme » de la partie négative, car elle lui fournit une base d'existence. Ce mélange forme le mauvais penchant, qui se caractérise justement pas une infiltration du mal dans les forces du bien.

Le **Kli Yakar** (parachat vayéra, chapitre 22, verset 13) apporte un commentaire intéressant sur le chofar que nous utilisons le jour de Roch Hachana. Nos sages enseignent (béréchit rabba, chapitre 56, alinéa 9) qu'à la fin des temps, les bné-Israël seront libérés par la corne de bélier. Le **Kli Yakar** met cela en corrélation avec la fête de Roch Hachana, lorsque justement nous sonnons de la corne de bélier, par le biais de laquelle nous nous affranchissons du mauvais penchant. En effet, la fonction du chofar est de perturber l'ange de la mort. Nos maîtres détaillent, que lorsque le peuple sonne du chofar, le Satan pense qu'il s'agit du son du chofar annonciateur de la venue du machia'h (békarov) et signe donc la fin de l'existence du mal dans le monde. Ce qui intrigue justement concernant cette crainte du mauvais penchant, c'est qu'au fil des années, il ne comprend toujours pas que ce son n'est pas uniquement lié à la venue du Machia'h, mais que dans les faits, nous répétons la manœuvre tous les ans, car il s'agit d'une mitsvah imposée par la torah. La raison pour laquelle son inquiétude persiste se trouve dans cette capacité détenue par le son du chofar à éveiller les bné-Israël à la téchouva. Or, la téchouva est le gage de notre délivrance future. Dès lors, même si l'ange en question sait que les sonneries du chofar ne sont pas systématiquement annonciatrices de la venue du machia'h, elles le perturbent énormément car, quand bien-même elles ne provoquent pas immédiatement la fin des temps, elles l'amorcent fortement.

Le chofar est donc clairement une arme puissante que nous opposons contre le

mauvais penchant, évitant ainsi qu'il puisse jouer son rôle d'accusateur le jour de roch hachana. La conséquence pour nous est donc favorable puisque cela nous offre la chance d'entrer dans le livre de la vie, ce qui constitue un des objectifs de notre démarche.

Il est impressionnant de constater la manœuvre mise en place en ce jour de jugement, où nous allons user de cette arme qu'est le chofar. En effet, nous avons l'obligation d'entendre le son du chofar, et, comme nous l'avons vu, celui-ci nous pousse à la téchouva. En nous appuyant sur le raisonnement évoqué par le **Kli Yakar**, nous comprenons que justement, ce son du chofar, amorce la fin des temps, car progressivement, il achemine le peuple vers un retour à Hachem qui causera la fin du mal dans le monde, la destruction du mauvais penchant. Et justement, ce mauvais penchant est un mélange du bien et du mal, le mélange de 'ס-ג' qui pourrait se traduire par "poison" avec 'ל-א' qui traduit la divinité. Il s'agira donc d'annuler ces forces impures contenues dans la première partie du nom du satane, pour ne laisser que leurs opposées. Or, comme l'a souligné le **Chem Michmouël**, la valeur numérique de cette première partie de nom est cent. C'est sans doute en ce sens que nous sonnons spécifiquement cent sons de chofar, le jour de roch hachana, car de la sorte, nous privons le mal de la source la mort, de son poison qu'il tente d'utiliser contre nous lors de notre jugement. Par le biais du chofar, nous repoussons la partie négative du satan, nous le privons de ses moyens ! Plus encore, pour ajouter aux propos du **Kli Yakar** sur la corrélation entre le son du chofar et l'amorce de la fin des temps, il s'avère que lorsque le mal abdique, il doit laisser place à son opposé le bien. Pour connaître ce que représente l'exacte opposé de ce mal que constituent les lettres 'ס-ג', il nous suffit de leur appliquer le système atbach qui consiste à intervertir les lettres par celles qui, dans sont à l'opposé dans l'alphabet (la première avec la dernière, le second avec l'avant-dernière...). Ce système nous révèle qu'à l'opposé du poison se trouve le mot "la vie" !

Cette notion est très présente dans notre paracha, lorsque la torah dit ; (chapitre 30, verset 15) :

רָאה נִתְּתִי לְפָנֶיךָ הַיּוֹם, אֶת-הַחַיִּים וְאֶת-הַטּוֹב, וְאֶת-הַמָּוֶת, « *Vois, je te propose en ce jour, d'un côté, la vie avec le bien, de l'autre, la mort avec le mal.* » Comme nous venons de le voir, faire le mal consiste à ingérer le poison et donc à s'approcher de la mort, tandis que faire le bien consiste à la repousser en annulant sa force et en nourrissant la vie.

Nous comprenons maintenant l'enjeu du chofar et des sons qui l'accompagnent le jour de Roch Hachana. Nous pouvons dès lors envisager de répondre à nos questions. **Rachi** parle de « *cent malédictions moins deux* » parce que la notion de malédiction caractérise le mal. Elle est la conséquence des fautes que le mal cherche à nous faire commettre. Du coup, lorsque Moshé décrit les malédictions, il dévoile la manifestation du mal. C'est pourquoi **Rachi** parle de cent malédictions, car même si la torah ne nous en cite que quatre vingt dix-huit, il est évident que deux autres sont présentes, car l'ange du mal dispose d'une source négative d'une valeur de cent ! Certes, la torah ne les a pas explicitées, mais elles sont nécessairement présentes ! D'où la valeur cent évoquée par **Rachi**.

C'est également en ce sens que Moshé rassure le peuple qui s'inquiète. L'objectif n'est pas tant de dire au peuple que ces malédictions ne s'abatront pas sur eux en cas de faute. Car cela est évidemment faux, et comme nous l'avons souligné, ce serait perdre la vertu pédagogique des malédictions. En réalité, Moshé explique au peuple une notion qu'il nous faut tous avoir à l'esprit. Le mal existe et il est plus que puissant. Il paraît même invincible, comme le disent les bné-Israël « *Qui peut supporter ces malédictions ?* ». Seulement, il serait tellement dommage d'oublier la force qu'Hachem nous accorde en nous offrant le libre-arbitre. Le libre-arbitre n'est pas le pouvoir de faire le mal, c'est au contraire la capacité de refuser de le faire. Ce qui signifie qu'aussi grand soit notre mauvais penchant, nous disposons systématiquement du pouvoir de le repousser, de le vaincre et d'accomplir la volonté du Maître du monde. C'est le sens des paroles de Moshé : « *"Vous vous tenez debout aujourd'hui."* Bien que vous ayez beaucoup mis en colère Hachem, Il ne vous a pas exterminés car voici que vous

existez (toujours) devant Lui. ». Moshé ne rassure pas, il encourage, il félicite ! Il rappelle aux bné-Israël que leur existence est la preuve qu'ils parviennent à résister aux fautes et qu'ils ne méritent pas la mort. Certes, chacun d'entre nous faute, seulement cela ne fait pas de nous des mauvaises personnes car dans notre façon d'agir nous témoignons à Hachem, que cela n'était qu'une erreur, une faiblesse. Nous ne souhaitons pas fauter. Moshé, avant de mourir, enseigne au peuple, que la faute ne signifie pas la malédiction automatique. Celle-ci ne se manifeste que lorsque nous avons baissé les bras et ne faisons plus l'effort de combattre. C'est pourquoi, il souligne que les bné-Israël ont mis en colère Hachem, car ils ont transgressé la torah, cependant, le mal et les malédictions qui le caractérisent, ne se sont pas manifestés, car ils n'ont pas poussé le peuple à

l'abandon, les bné-Israël n'ont pas laissé le mal les dominer éternellement.

C'est sans doute là que se trouve le message le plus beau du son du chofar, capable de repousser le mal. Il vient nous rappeler qu'il est possible de sortir victorieux du combat, possible d'être un tsadik ! C'est en ayant cela à l'esprit que nous pourrons avec l'aide du ciel, amorcer une téchouva pleine de sincérité et de motivation.

Yéhi ratsone qu'Hakadoch Baroukh Hou nous inscrive dans le livre de la vie et bénisse Son peuple des plus belles brakhot, *amen véamen.*

Chabbat Chalom.

Y.M. Charbit

**Pour offrir un feuillet pour l'élévation de l'âme
ou la réfova chéléma d'un proche, contactez-
nous à l'adresse mail :**

yamcheltorah@gmail.com



Association à but cultuel, habilitée à
délivrer des reçus CERFA.

Retrouvez l'ensemble de nos contenus sur www.yamcheltorah.fr .
Pour recevoir le dvar torah toutes les semaines, inscrivez-vous à la newsletter.

Ce feuillet nécessite la guénizah. Ne pas porter durant chabbat !